



L'agriculture, l'agroalimentaire, la forêt, l'enseignement agricole en Auvergne Rhône-Alpes ●●●●

Édito

A la veille de la mise en œuvre de la loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, un état des lieux s'impose. Quel est le profil agricole et forestier de la nouvelle entité Auvergne Rhône-Alpes et sa place dans les treize futures régions ? Nos services statistiques sont à pied d'œuvre pour revisiter leurs données au regard du nouveau périmètre régional.

Un nouveau territoire se dessine, dominé par les montagnes, leurs forêts et leurs prairies. Auvergne Rhône-Alpes apparaît, en France, comme la première prairie permanente, la troisième forêt de métropole et la quatrième région agricole et agroalimentaire. Dotée de terroirs variés, ses productions agricoles et forestières se caractérisent par leur diversité. Son tissu d'entreprises agroalimentaires, comme son réseau d'établissements d'enseignement agricole, se distinguent par leur densité. Ces premiers éléments d'analyse seront suivis par bien d'autres, sans aucun doute !

Gilles Pelurson, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Rhône-Alpes
Bernard Viu, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne

Des territoires contrastés, un même enjeu d'équilibre

La deuxième économie de France

Avec une contribution au total national voisine de 12 %, Auvergne Rhône-Alpes est la deuxième région derrière l'Île-de-France pour les principaux indicateurs socio-économiques : population, emploi, PIB. En

superficie, elle se place au troisième rang métropolitain, devancée par Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, et Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

	Auvergne	Rhône-Alpes	Auvergne Rhône-Alpes	Part en France %	Rang en France
Population en 2012 (milliers)	1 354	6 341	7 695	12,1	2
Emplois en 2013 (milliers)	530	2 715	3 245	12,3	2
PIB en 2012 (millions d'€)	35 166	203 852	239	11,6	2
Superficie (km²)	26 013	43 698	69 711	12,8	3

Source : Insee

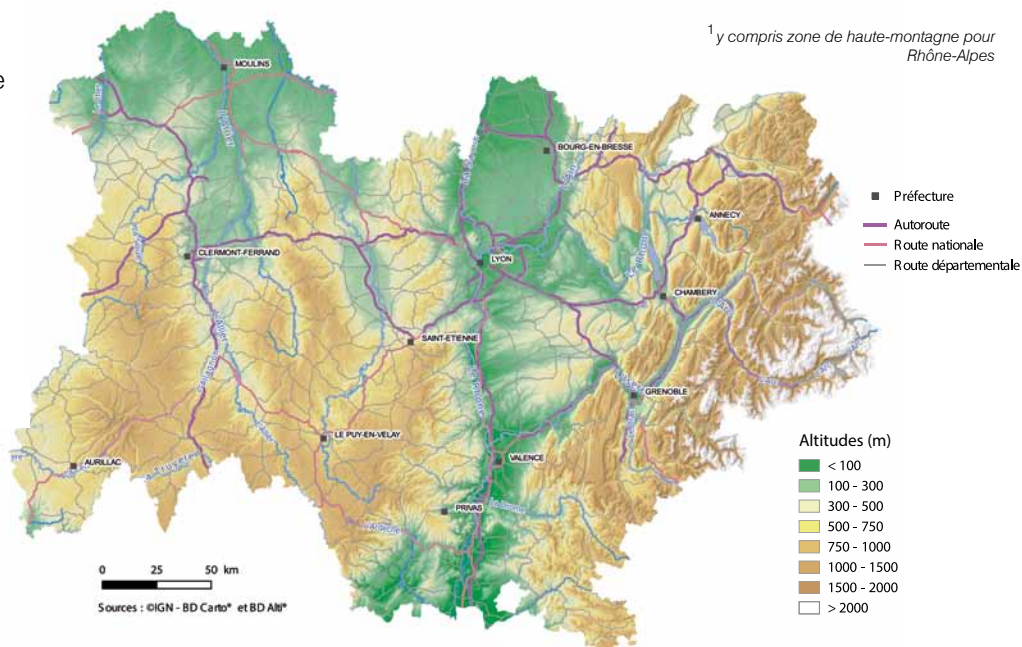
Un territoire façonné par les montagnes et les vallées

S'il est un point commun entre Auvergne et Rhône-Alpes, c'est bien l'importance de leur zone de montagne¹ : elle représente 2/3 des surfaces pour chaque entité. La région est concernée par trois massifs, de part et d'autre de l'axe Saône-Rhône : Massif Central d'un côté, Jura et Alpes de l'autre.

Répartition des surfaces par zone (%)	Auvergne	Rhône-Alpes	Auvergne Rhône-Alpes
Haute montagne	0	16	10
Montagne	67	51	57
Zone intermédiaire	24	12	16
Plaine	9	21	17
Ensemble	100	100	100

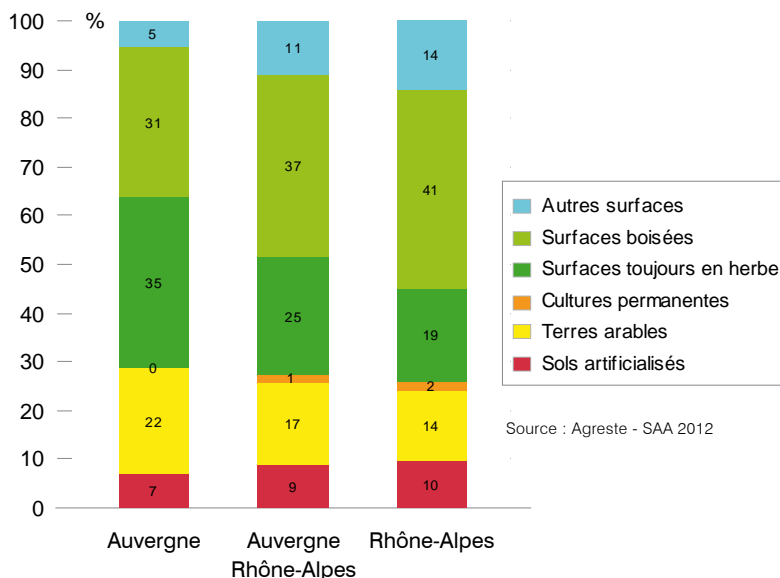
Source : d'après zonage ICHN

¹ y compris zone de haute-montagne pour Rhône-Alpes



Malgré ses reliefs élevés, Rhône-Alpes bénéficie d'un réseau d'infrastructures très développé, favorisé par l'accessibilité des vallées alpines : elle est ainsi une région de passage et d'échanges. L'Auvergne est restée longtemps enclavée, enserrée dans trois directions par des reliefs de moyenne montagne difficiles d'accès ; mais sa desserte s'est bien améliorée et Clermont-Ferrand constitue aujourd'hui un nœud autoroutier, avec notamment l'A89 qui constitue le principal trait d'union entre les deux régions actuelles. Les zones de montagne sont majoritairement occupées par des forêts, des prairies permanentes vouées à l'élevage et des espaces naturels. Les vallées et plaines concentrent une population dense, de nombreuses infrastructures et un espace agricole constitué de terres arables, cultures permanentes et surfaces en herbe.

57 % de terres agricoles en Auvergne contre 35 % en Rhône-Alpes



Une région à plusieurs vitesses

La démographie régionale est doublement contrastée :

- nord/sud : la densité moyenne de population est de 140 habitants/km² pour les huit départements du nord, 50 habitants/km² pour les quatre départements du sud ;

- est/ouest : 97 % de la population vivent dans une aire urbaine en Rhône-Alpes, dont une majorité dans les métropoles de Lyon et Saint-Etienne et dans le sillon alpin ; cette proportion tombe à 85 % en Auvergne, dont une majorité dans le bassin clermontois et dans des pôles urbains isolés.

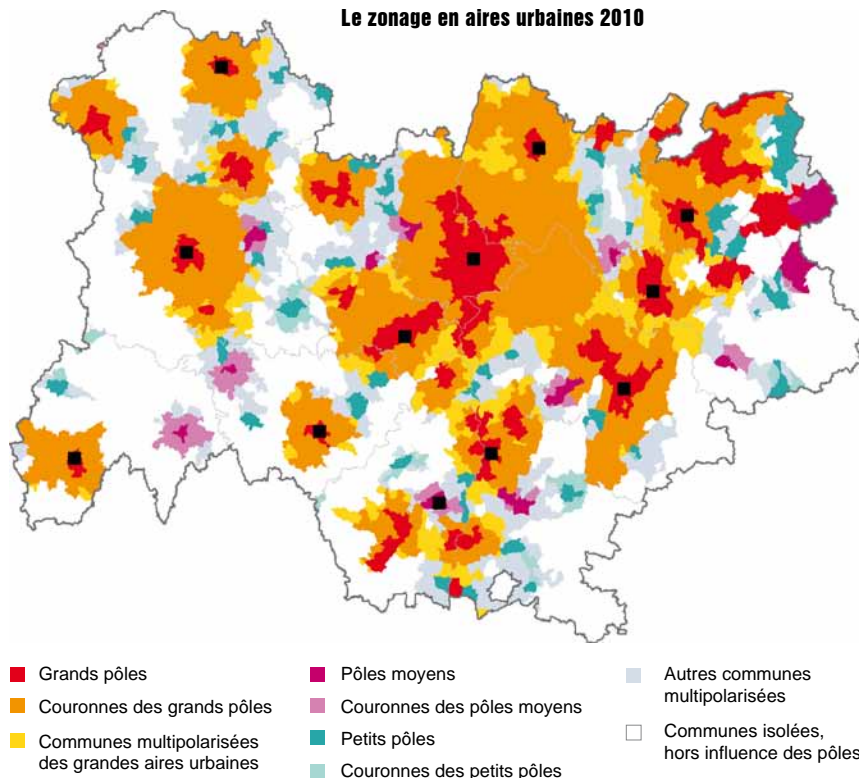
La croissance démographique (+0,8 % par an en moyenne sur la période 2007-2012) est également à deux vitesses : plus de 1 % par an en Haute-Savoie, Ain, Rhône, mais négative dans l'Allier et le Cantal.

Le poids économique penche largement du côté rhônalpin, qui concentre plus de 80 % des emplois et du PIB. Sans surprise, l'agriculture est proportionnellement plus importante en Auvergne (5 % des emplois) qu'en Rhône-Alpes (1,6 %). Pour autant, chacune des régions actuelles est confrontée au même enjeu d'une gouvernance équilibrée des territoires, intégrant les enjeux agricoles, parmi lesquels la protection du foncier agricole.

L'économie est tirée par le tertiaire (75 % des emplois), malgré une tradition industrielle commune aux deux régions. En lien avec un patrimoine naturel remarquable, l'importance du secteur touristique est également une caractéristique partagée.

Principal enjeu : aménager de façon équilibrée tous les territoires de la région, urbains ou ruraux, montagnes ou vallées ; en particulier, soutenir les activités agricoles et sylvicoles dans les zones de montagne, et limiter la consommation des surfaces agricoles dans les plaines.

Les aires d'influence des villes
Le zonage en aires urbaines 2010



© INSEE - Datar - IGN, 2011
Réalisation : Datar - Observatoire des territoires - 2011
Source : Insee, zonage en aires urbaines 2010

Une agriculture diversifiée et de qualité, en quête de valeur ajoutée

La quatrième région agricole en surface, septième en valeur

Avec 2,9 millions d'hectares de surface agricole utilisée et 62 500 exploitations agricoles recensées en 2010, Auvergne Rhône-Alpes se classe au quatrième rang des régions. Elle se situe dans le peloton de tête pour de nombreuses productions, en surface ou en cheptel, notamment pour l'élevage de bovins (lait ou viande). Mais elle n'occupe que la septième place en valeur, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 6 milliards d'euros.

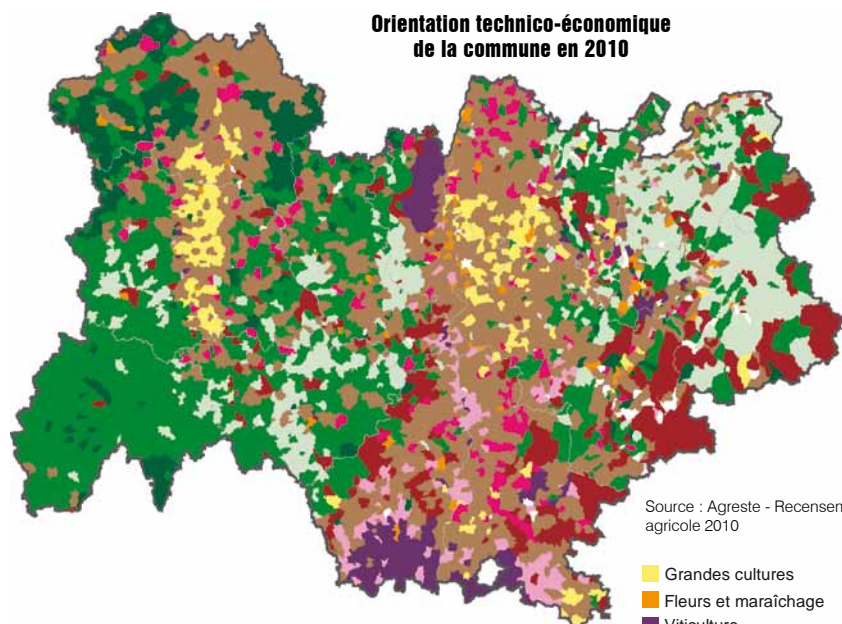
	Auvergne	Rhône-Alpes	Auvergne Rhône-Alpes	Part en France %	Rang en France
Nombre d'exploitations agricoles	23 674	39 020	62 694	13	3
Surface agricole utilisée (ha)	1 456 213	1 435 394	2 891 607	11	4
Surface toujours en herbe (ha)	885 658	706 662	1 592 320	21	1
Surface en vergers (ha)	334	36 021	36 355	20	2
Cheptel vaches laitières (têtes)	235 070	269 052	504 122	14	4
Cheptel vaches allaitantes (têtes)	477 573	169 960	647 533	16	2
Valeur de la production (million d'€)	2 047	3 960	6 006	8	7

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 ; Comptes de l'agriculture 2012

Des productions agricoles variées, déterminées par le relief

EN MONTAGNE, où 55 % de la surface agricole sont constitués de prairies permanentes, l'activité agricole dominante est l'élevage extensif d'herbivores. Le lait de vache est la première production en valeur, dynamisée par les productions fromagères en AOP du Massif Central et des Savoies. La production de viande bovine mobilise le plus grand nombre d'exploitations, pour l'élevage de races à viande spécialisées (Charolais) et de races rustiques (Aubrac, Salers). L'élevage d'ovins - caprins est pratiqué par de nombreuses exploitations, souvent de petite taille, ou sous forme d'ateliers complémentaires.

DANS LES PLAINES ET LES VALLÉES, les cultures (céréales, viticulture, arboriculture, maraîchage) côtoient des systèmes mixtes (polyculture-élevage, surtout en Rhône-Alpes) et des élevages hors sol. Les plaines céréalières se situent en Limagne (avec des productions à haute valeur ajoutée sous contrat), dans l'Ain et le Dauphiné. Beaujolais et Côtes du Rhône sont les vignobles les plus connus, complétés par de nombreux terroirs viticoles disséminés. L'arboriculture est concentrée dans la vallée du Rhône (fruits à noyau), présente en Ardèche (châtaigne) et en Isère (noix). Les élevages hors-sol (volailles de ponte, de chair et porcins) comptent un nombre limité d'exploitations spécialisées, mais leur poids économique est important. Parmi les cultures spécialisées, la lentille verte du Puy en Haute-Loire et la lavande dans la Drôme sont typiques de la région.



Orientation technico-économique de la commune en 2010

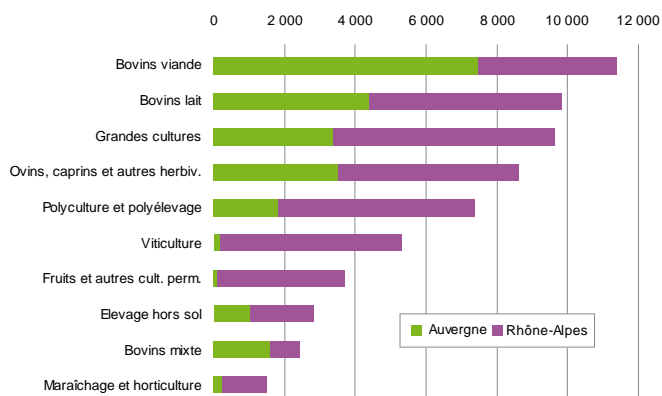
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Quelques repères :

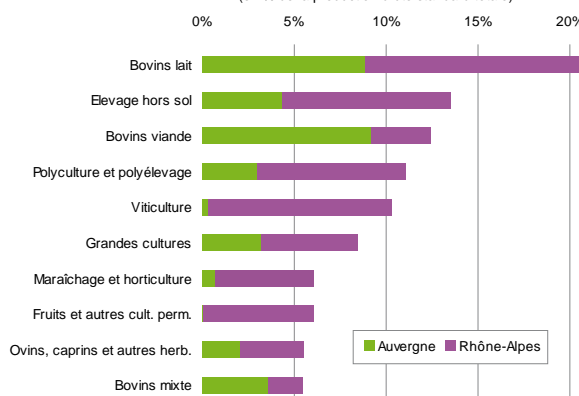
- Production annuelle de céréales : 3,9 millions de tonnes, soit 5 % de la production nationale.
- Production de lait de vache : 26,7 millions d'hectolitres, soit 11 % de la production nationale.
- Production de viande bovine finie : 135 800 tonnes, soit 10 % de la production nationale.
- Production de vin : 2 millions d'hectolitres, soit 6 % de la production nationale.



Cinq orientations dominent en nombre d'exploitations



En potentiel économique, le classement est un peu différent (en % de la production brute standard totale)



Une activité présente sur l'ensemble du territoire

L'agriculture est sans doute le seul secteur d'activité présent dans la quasi-totalité des communes de la région. Elle contribue à une gestion équilibrée du territoire et au maintien de paysages ouverts. Seuls quelques secteurs de haute-montagne ou fortement boisés en sont peu pourvus. 116 000 actifs agricoles permanents (42 000 en Auvergne et 74 000 en Rhône-Alpes) ont été recensés en 2010. Le travail saisonnier représente en outre 9 570 ETP², dont 89 % en Rhône-Alpes.

La main d'œuvre reste en majorité familiale. Les chefs d'exploitation et leurs associés concentrent 65 % du travail total. Le salariat permanent se développe, tandis que le travail saisonnier est stable. Le salariat est plus important en cultures permanentes, en maraîchage-horticulture et dans une moindre mesure en grandes cultures : il est donc plus fréquent en plaine qu'en montagne et en Rhône-Alpes qu'en Auvergne.

Des exploitations de petite taille, aux revenus fragiles

Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations régionales a chuté de 28 %, tandis que la surface moyenne des exploitations progressait de 10 ha. Cette dernière reste cependant inférieure à la moyenne nationale : 46 hectares contre 55. Elle est moindre en Rhône-Alpes (37 ha) qu'en Auvergne (61 ha), ce qui s'explique en partie par l'importance en Rhône-Alpes des cultures permanentes, moins gourmandes en foncier. Mais la dimension économique³ des exploitations rhônalpines est également plus faible : la proportion de petites exploitations est de 45 % en Rhône-Alpes, contre 39 % en Auvergne.

Le revenu des exploitations, dont les variations annuelles sont importantes du fait de la volatilité des prix, suit deux courbes quasi parallèles en Auvergne et Rhône-Alpes, constamment inférieures à la moyenne nationale. L'écart entre la moyenne régionale Auvergne Rhône-Alpes et la moyenne française est de 30 % en 2013. Il existe cependant de fortes disparités entre orientations techniques d'une part et entre exploitations d'une même orientation d'autre part. Les subventions représentent de l'ordre de 150 % du résultat net d'entreprise agricole : en moyenne, sans subventions, le revenu serait négatif ! Avec des exploitations de petite taille, situées en majorité en zones défavorisées et dotées de DPU⁴ faibles, Auvergne et Rhône-Alpes figurent parmi les principales bénéficiaires de la réforme de la PAC⁵. Les aides surfaciques (1^{er} pilier et ICHN⁶) devraient progresser de 17 % d'ici 2019. Ce soutien accru, principalement dirigé vers la montagne et l'élevage, a un revers : la dépendance aux aides, déjà très forte, va encore augmenter.

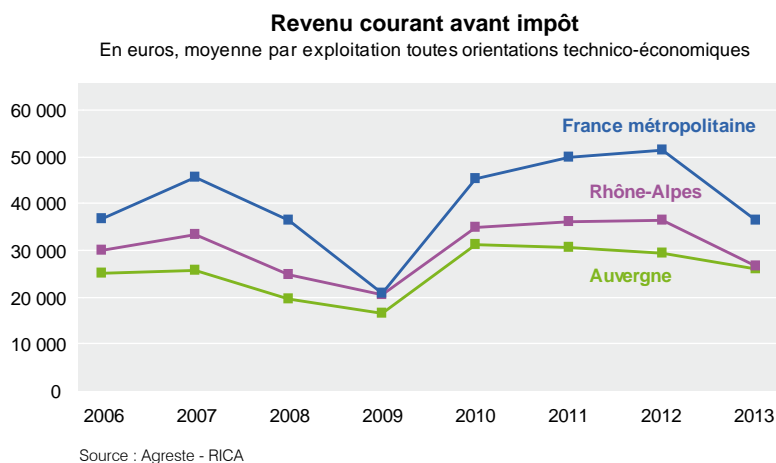
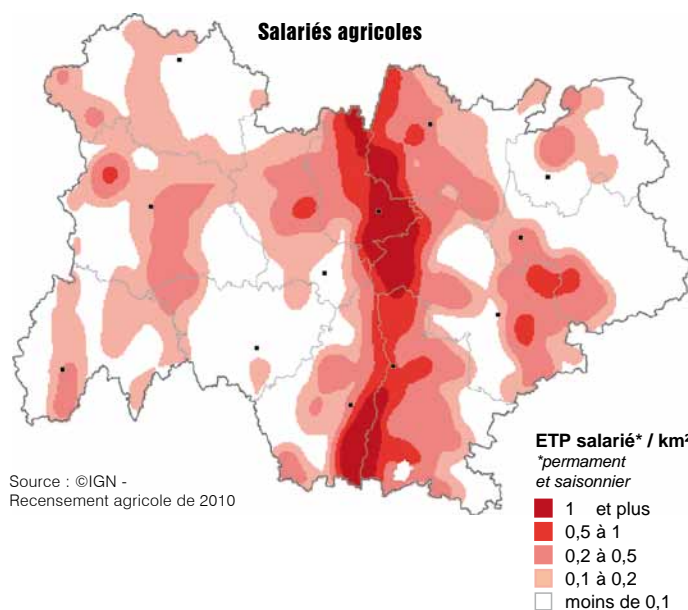
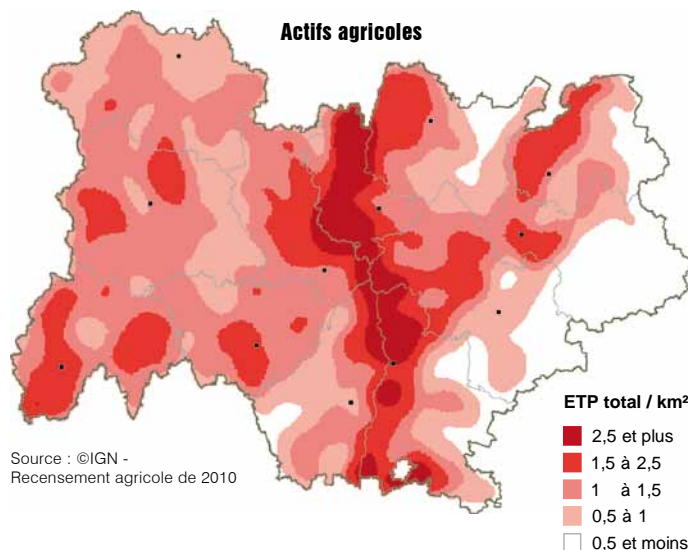
²ETP = équivalent temps plein

³La dimension économique est un potentiel de chiffre d'affaires ; une petite exploitation a une dimension économique inférieure à 25 000 €.

⁴DPU = droits à paiement unique

⁵PAC = politique agricole commune

⁶ICHN = indemnité compensatoire de handicaps naturels



Principal enjeu : consolider les revenus, en particulier des élevages, et soutenir les démarches de valorisation, seules garantes d'un développement moins dépendant des aides.

Une agriculture tournée vers la qualité et les circuits courts

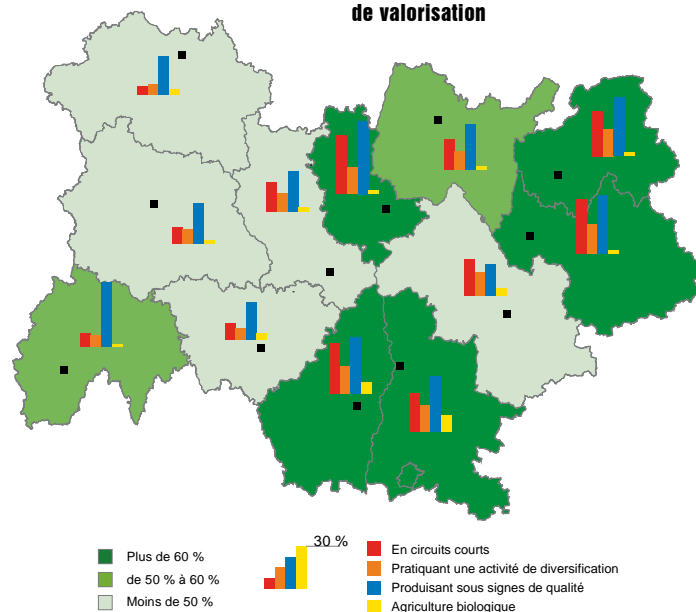
Confrontés à la concurrence de systèmes plus intensifs et à des coûts de production élevés en montagne, les agriculteurs régionaux cherchent à valoriser leurs produits. Cette démarche est plus fréquente en Rhône-Alpes, favorisée par le potentiel local de consommation et la variété des produits. En nombre d'exploitations concernées, hors vin, la région est leader national pour les signes officiels de qualité, deuxième pour l'agriculture biologique et la commercialisation en circuits courts.

Sur les 1 000 signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine, autres que l'agriculture biologique, gérés par l'INAO (AOP, IGP, Label rouge), plus de 150 concernent la région. Les produits sont très variés : fromages, fruits, viandes, volailles... Les AOP fromagères ont une importance et une notoriété particulières : Reblochon, Saint-Nectaire, et toutes les autres, représentent 23 AOP sur les 50 répertoriées en France et près de 40 % des productions fromagères nationales sous AOP. 73 % des vins régionaux sont sous AOP. L'agriculture biologique engage 5 % des exploitations : leur nombre a doublé en 10 ans. La Drôme est de loin le premier département français pour le bio.

Les mentions valorisantes telles que « montagne » ou « fermier » et autres démarches de qualité contribuent également à la valorisation des produits agricoles régionaux.

Les circuits courts sont pratiqués par 23 % des exploitations (10 % en Auvergne, 30 % en Rhône-Alpes). Pour plus de 50 % d'entre elles, ils permettent de générer plus de la moitié du chiffre d'affaires.

Part des exploitations avec démarches de valorisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Un tissu dense d'industries agroalimentaires

La quatrième région agroalimentaire

Auvergne Rhône-Alpes se signale par une importante industrie agroalimentaire qui emploie, hors artisanat commercial, plus de 40 000 salariés (4^{ème} rang national). Les entreprises régionales⁷ totalisent un chiffre d'affaires de 7,6 milliards d'euros, soit 13 % de celui de l'industrie manufacturière régionale. Le commerce de gros des produits agricoles et alimentaires, très développé dans la vallée du Rhône, génère un chiffre d'affaires de 4,5 milliards d'euros. L'artisanat commercial agroalimentaire (boulangeries, boucheries) est compté séparément : il concerne près de 20 000 salariés, disséminés dans 6 850 établissements.

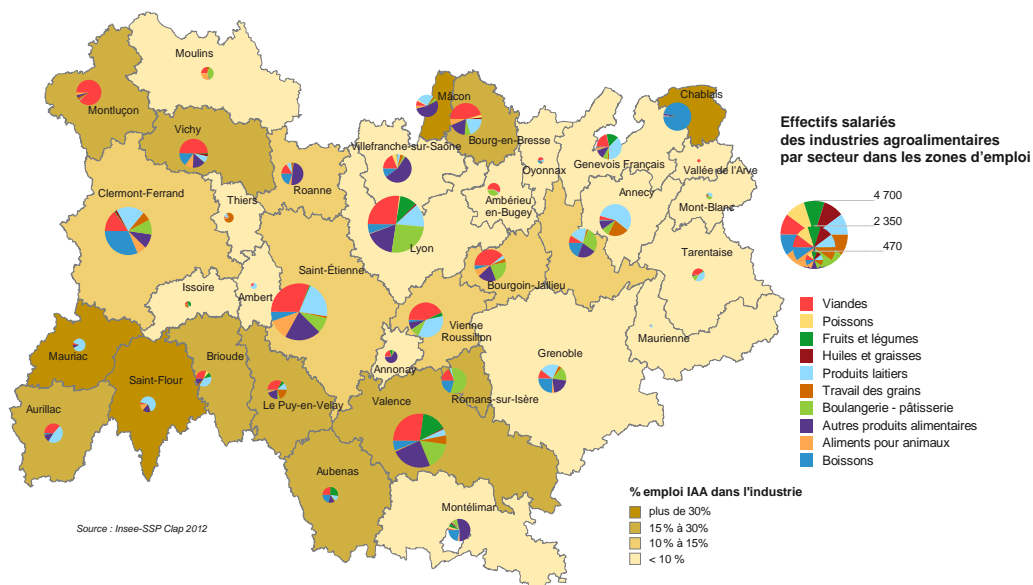
	Auvergne	Rhône-Alpes	Auvergne Rh-Alpes	Part en France %	Rang en France
Industries agroalimentaires					
Nombre d'établissements	556	2 012	2 568	12	2
Effectifs salariés	10 011	30 765	40 776	10	4
Chiffre d'affaires (M€)	1 811	5 857	7 668	5	
Commerce de gros					
Nombre d'établissements	804	3 051	3 855	10	4
Effectifs salariés	3 325	18 458	21 783	10	3
Chiffre d'affaires (M€)	672	3 953	4 625	4	

Source : Insee - Clap et Esane 2012

⁷Entreprise régionale = 80 % des salariés travaillent dans la région.

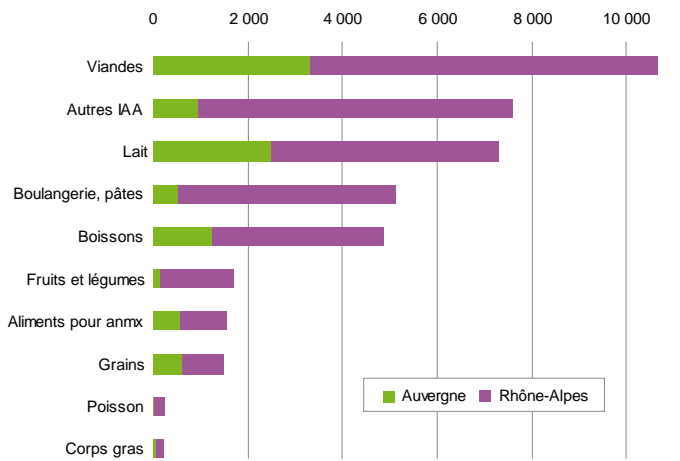
Une industrie diversifiée, de la très petite entreprise au grand groupe

Trois secteurs d'activité ont une importance notable en Auvergne Rhône-Alpes : l'industrie des viandes, l'industrie laitière et la fabrication de boissons. A eux trois, ils emploient 56 % des salariés de l'agroalimentaire. Le travail des grains et la fabrication d'aliments pour animaux représentent peu d'établissements, mais un chiffre d'affaires conséquent et un enjeu de valorisation locale (alimentation animale et humaine). Les « autres industries alimentaires », très diverses, constituent le second secteur d'activité en Rhône-Alpes.

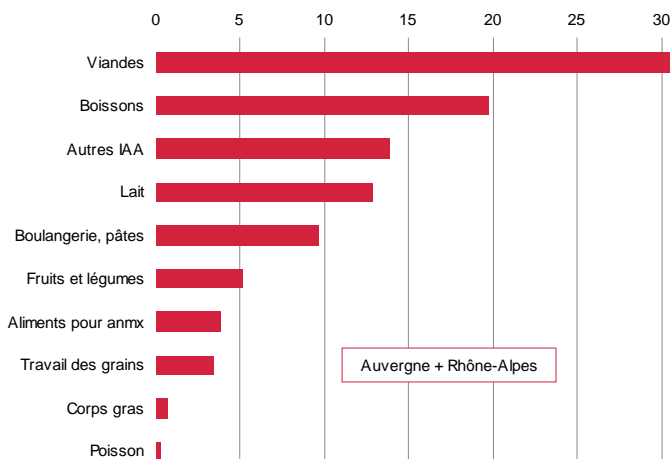


Source : Insee-SSP Clap 2012

L'industrie des viandes compte le plus grand nombre de salariés



... et aussi le plus gros chiffre d'affaires (en % du CA total)



Les plus grands groupes français de l'agroalimentaire sont présents en Auvergne Rhône-Alpes :

- Danone (produits laitiers, alimentation infantile, eaux minérales Badoit, Evian, Volvic) ;
- Lactalis (produits laitiers) ;
- Terrena (productions animales et végétales) ;
- Bigard (transformation de viandes dans l'Allier, l'Isère, la Haute-Savoie) ;
- Sodiaal Union (produits laitiers) ;
- Bongrain SA (chocolat dans la Drôme et la Loire) ;
- et Aoste, Refresco, Pasquier, Sicarev, Limagrain, Jacquet...

Plusieurs de ces groupes ont un statut coopératif : Terrena, Sodiaal, Sicarev, Limagrain... Les grandes sociétés coexistent avec une multitude de très petites entreprises, ayant peu ou pas de salariés. Entre les deux, les petites et moyennes entreprises représentent un poids significatif : 74 % des emplois sont concentrés dans des établissements de 10 à 250 salariés.

Quelques repères :

- 41 abattoirs produisent 300 000 tonnes de viande de boucherie par an ; le plus gros abattoir régional (58 000 tonnes) est situé à Lapalisse (Allier).
- Salaisons : Auvergne Rhône-Alpes pèse environ 16 % de la production nationale et constitue la première région en matière de salaisons sèches.
- 120 laiteries, dont les 2 plus grosses sont situées à Vienne et à Clermont-Ferrand, collectent annuellement 24 millions d'hl de lait.
- 2 pôles de compétitivité : Terralia en Rhône-Alpes (fruits et légumes, vin, céréales), Céréales Vallée en Auvergne.
- 3 clusters d'excellence : Organics (agriculture biologique) et Beaujolais en Rhône-Alpes ; Nutravita en Auvergne.

Les 10 plus gros établissements de l'industrie agroalimentaire régionale

Raison sociale	Département	Commune	Activité	Salariés
SA Eaux minérales Evian	74	Publier	Industrie des eaux de table	967
Société des Eaux de Volvic	63	Volvic	Industrie des eaux de table	868
Blédina	69	Villefranche s/Saône	Fabrication d'aliment homogénéisé et diététique	661
Socopa Viandes	03	Villefranche-d'Allier	Transformation et conserv. viande de boucherie	620
Aoste SNC	38	Aoste	Prépa indust. produits à base de viande	518
Nestlé Purina Petcare France	42	Veauche	Fab. aliments pour animaux de compagnie	420
Roland Monterrat	01	Feillens	Fabrication de plats préparés	359
Valrhona SA	26	Tain-l'Hermitage	Fab. de cacao, chocolat et confiseries	355
Brioche Pasquier Charancieu	38	Charancieu	Fab. industrielle de pain et pâtisserie fraîche	339
Danone produits frais France	38	St Just Chaleyssin	Fab. de lait liquide et de produits frais	337

Source : Insee Clap 2012

Des atouts insuffisamment valorisés

L'agroalimentaire régional bénéficie d'atouts indéniables : un bassin de consommation important, notamment en Rhône-Alpes, une large gamme de produits, du standard au haut de gamme, une renommée gastronomique, une image « nature », une tradition de produits du terroir, de multiples signes de qualité...

Pourtant le niveau des exportations est moyen en Auvergne (16 % du chiffre d'affaires) et faible en Rhône-Alpes (10 %) comparativement à la moyenne nationale (18 %). En Rhône-Alpes, les taux de marge et de valeur ajoutée, en baisse, sont inférieurs à la moyenne nationale.

Principal enjeu : renforcer les liens amont/aval pour conforter la valeur ajoutée de part et d'autre de la filière, la fixer dans la région, et répondre à la demande croissante de produits locaux.

La forêt, une richesse à exploiter

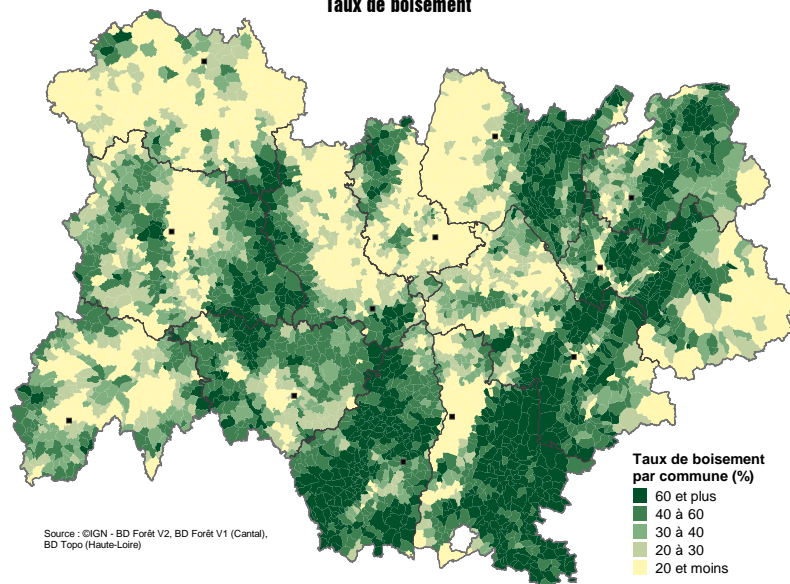
La troisième forêt de métropole

Couvrant environ 2,5 millions d'hectares, soit 36 % du territoire, la forêt est le premier mode d'occupation du sol régional, devancée néanmoins par l'agriculture dans la partie auvergnate.

Assise sur une géologie variée, située au carrefour des influences climatiques océanique, continentale et méditerranéenne, très étagée en altitude, elle révèle une large gamme de stations forestières et des peuplements diversifiés.

Les feuillus couvrent plus de surface que les conifères, contrairement à l'idée préconçue d'une forêt de montagne. Mais les résineux représentent un volume de bois supérieur aux feuillus et fournissent l'essentiel de la récolte de bois d'œuvre.

Taux de boisement



Taux de boisement par commune (%)

- 60 et plus
- 40 à 60
- 30 à 40
- 20 à 30
- 20 et moins

	Auvergne	Rhône-Alpes	Auvergne Rhône-Alpes	Part en France %	Rang en France
Surface boisée (ha)	751 000	1 755 000	2 506 000	15	3
dont forêts privées (%)	85	76	79	-	3
nombre de propriétaires privés (ayant plus d'1 ha)	78 792	159 880	238 672	21	2
surface moyenne par propriétaire privé (ha)	5,8	5,6	5,7	-	13
Nombre d'exploitations forestières et scieries	272	615	887	23	1
Récolte de bois en 2013 (m ³)	2 406 384	2 536 690	4 943 074	14	3
Volume de sciages en 2013 (m ³)	759 851	1 083 589	1 843 440	23	2

Sources : IGN ; Agreste Enquêtes Forêt privée 2012 et Exploitations forestières et scieries 2013

Une forêt très morcelée et en grande majorité privée

La forêt régionale est détenue à 80 % par des propriétaires privés. Le morcellement, plaie de la forêt française, sévit ici plus qu'ailleurs : plus de 600 000 propriétaires se partagent la forêt régionale, dont 400 000 possèdent moins d'un hectare ! Auvergne et Rhône-Alpes partagent ainsi le record peu enviable de la plus petite surface moyenne par propriétaire. Ce handicap structurel est en partie compensé par une productivité souvent élevée. La forêt publique, gérée par l'Office National des Forêts, se compose pour les trois quarts de forêts communales (voire sectionales en Auvergne) et pour un quart seulement de forêts domaniales, parmi lesquelles figurent des forêts d'exception (Tronçais) ou emblématiques (Grande Chartreuse).

Une récolte en augmentation, avec des marges de progression

Avec environ 5 millions de m³ par an (hors bois de chauffage autoconsommé), la récolte régionale est la troisième de France métropolitaine. Elle se compose pour les trois quarts de bois d'œuvre, produisant principalement des sciages résineux : sapin, épicéa, douglas. Le quart restant se partage entre le bois d'industrie, dont la récolte est stable, et le bois-énergie, en forte progression dans les deux régions. Depuis 2005, la récolte de bois d'œuvre en Auvergne a progressé de 25 % ; elle égale désormais, malgré une surface presque deux fois moindre, la récolte rhônalpine restée stable. Rhône-Alpes compte en effet des surfaces peu productives (Drôme, Ardèche) et elle est confrontée, plus encore que sa voisine auvergnate, aux difficultés d'exploitation des forêts de montagne.

La récolte (2 m³ par hectare et par an, hors bois de chauffage autoconsommé) reste très inférieure à la production naturelle (6,2 m³ par hectare et par an selon l'inventaire forestier national) : il existe donc des marges de progression, en particulier pour la récolte et la valorisation des feuillus. La région compte plus de 900 entreprises d'exploitation forestière et scieries (premier rang national). Nombre d'entre elles sont petites, surtout en Rhône-Alpes : elles maintiennent une activité en milieu rural, mais pèsent peu sur la production totale, concentrée sur quelques dizaines d'entreprises.

Principal enjeu : mobiliser le bois (desserte forestière, dynamisation et regroupement de la gestion).

L'enseignement agricole

Un maillage territorial

Avec 121 établissements accueillant près de 25 000 élèves, l'enseignement agricole de la région représente 14 % des établissements français et des effectifs scolaires de l'enseignement agricole national. À l'image de la région, ces établissements proposent une variété de formations adaptées aux besoins du monde professionnel. Grâce à leur implantation sur tout le territoire, y compris dans de petites communes rurales, ils contribuent à l'animation et au développement des territoires ruraux.

La région compte également, au sein des centres de formation d'apprentis, plus de 3 500 jeunes en formation en alternance dans des entreprises de la région, voire des régions limitrophes. Au total, ce sont donc environ 28 500 jeunes qui suivent une formation initiale, par la voie scolaire ou l'apprentissage, dans l'ensemble de l'enseignement agricole technologique et professionnel de la région.

La formation continue est également bien présente avec 23 centres de formation pour adultes publics (1 300 000 heures stagiaire) et de nombreux centres privés (750 000 heures stagiaires) qui assurent des formations continues longues ou courtes.

De l'agriculture au paysage...

Les formations professionnelles regroupent les 2/3 des effectifs. Tous les secteurs sont représentés, de la production (productions végétales, viticulture, élevage, horticulture, gestion de l'exploitation...) aux formations tournées vers la commercialisation des produits, le tourisme rural, les services aux personnes, en passant par l'agroalimentaire, l'aménagement paysager, la forêt et l'environnement. Ce sont les formations dans le domaine des services aux personnes et de la production qui accueillent le plus d'élèves.

⁸Certificat d'aptitude professionnelle agricole

⁹Dispositif d'initiation aux métiers en alternance

¹⁰Surface agricole utilisée

Un parcours de la réussite

Les résultats aux examens (86 % de réussite) sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale (sauf en CAPA⁸). L'insertion professionnelle des jeunes est également bonne puisque le taux net d'emploi à 33 mois est de 88 %.

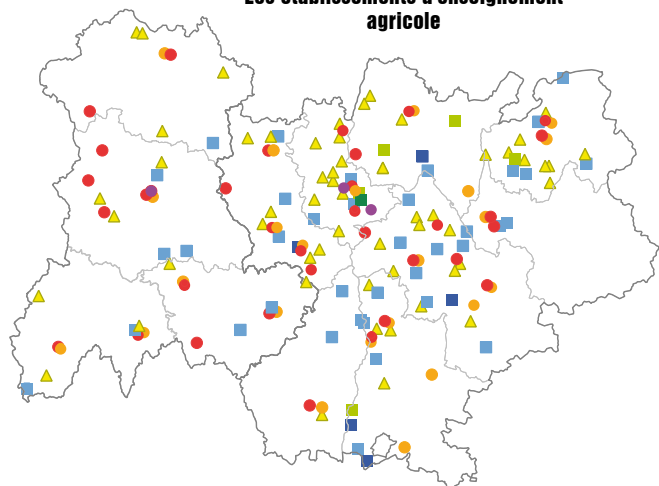
L'enseignement agricole régional accueille les jeunes dès la classe de 4^{ème} ou de DIMA⁹ et offre des parcours diversifiés et de nombreuses possibilités de poursuites d'études, en licence professionnelle ou dans l'enseignement supérieur long.

L'enseignement supérieur et la recherche sont fortement présents dans la région avec VetAgro Sup (campus agronomique de Clermont-Ferrand et campus vétérinaire de Lyon), les antennes clermontoises d'AgroParisTech et Agro-Sup Dijon, l'ISARA-Lyon, ainsi que les différentes implantations de l'INRA (11 sites répartis sur la région, coordonnés par le centre de Clermont-Ferrand-Theix) et de l'IRSTEA (sites de Clermont-Ferrand, Lyon, Grenoble).

L'enseignement agricole au cœur des préoccupations sociétales

L'enseignement agricole est fort d'un réseau de 27 exploitations agricoles et horticoles valorisant 2 555 ha de SAU¹⁰, 7 ateliers technologiques intégrés aux établissements et 142 ETP salariés. Ces lieux sont des supports privilégiés de la formation, d'expérimentations et de démonstrations. Ils servent d'appui pour la mise en œuvre du plan « enseigner à produire autrement ». Avec plus de 57 % d'internes et des établissements à taille humaine, l'accompagnement éducatif est un des axes forts de l'enseignement agricole, lieu d'apprentissage de la citoyenneté, de l'ouverture socio-culturelle et du bien-vivre ensemble.

Les établissements d'enseignement agricole



- Etablissements publics**
- Lycée agricole public
 - Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
 - Enseignement supérieur
- Etablissements privés**
- Conseil régional de l'enseignement agricole privé
 - ▲ Maison familiale rurale
 - ▲ Union nationale rurale d'éducation et de promotion
 - Autre établissement privé
 - Enseignement supérieur
- Source : DRAAF 2015, ©IGN - GeoFLA® 2014

Les élèves par composante

	Auvergne	Rhône-Alpes	Auvergne Rhône-Alpes	%
Public	3 085	5 816	8 901	35,7
CREAP	979	6 185	7 164	28,7
MFR	1 021	7 160	8 181	32,8
UNREP	0	694	694	2,8
Total	5 085	19 855	24 940	

Les élèves par niveau

	Enseign ¹ public	Enseign ¹ privé	Auvergne Rh-Alpes	%
Niveau VI (4ème-3ème)	421	4 475	4 896	19,6
Niveau V (CAPA)	807	1 854	2 661	10,7
Niveau IV (Bac)	6 161	8 505	14 666	58,8
Niveau III (BTSA)	1 512	1 205	2 717	10,9
Total	8 901	16 039	24 940	

Les élèves par champ professionnel

	Nbre élèves	%
Production	5 009	20,1
Aménagement	3 324	13,3
Commerce	1 503	6,0
Services	5 730	23,0
Transformation	885	3,5
Formations générales et technologiques	8 488	34,0
Total	24 939	

Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne
Service régional de l'information statistique et économique
Site de Marmilhat - 16B rue Aimé Rudel
BP 45 - 63370 LEMPDES
Tél : 04 73 42 15 22
Mél : srise.draaf-auvergne@agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes
Service régional de la statistique, de l'information et de la prospective
Cité administrative - 165 rue Garibaldi
BP 3020 - 69401 LYON CEDEX 03
Tél : 04 78 63 25 35
Mél : sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr



Reproduction autorisée sous réserve de citer la source : Agreste Directeurs de la publication : Gilles PELURSON, Bernard VIU
Rédaction : Jean-Pierre GOURIOU et Paulette POILANE
Composition : Mission com Rhône-Alpes/Carole GULLAIN
Photos : Puy de Dôme et Puy du Paroix @planetepuydedome.com/C. DA COSTA - Vue sur la Grande Casse et le glacier de la Vanoise ©Pascal Xicluna/Min.Agrî.Fr. • Impression : DILA
N° CPPAP : en cours • Dépôt légal : en cours • ISSN : en cours

Principal enjeu : animer un appareil de formation qui permet de favoriser la réussite de tous les apprenants, d'accompagner le développement agricole de la région et la transition agro-écologique.